

Mettre en place une activité d'accueil social à la ferme : Mineurs et Adultes.

Objectifs

Développer ou conforter une activité d'accueil social à la ferme (adulte / accueil de mineurs en courts séjours) et être en capacité d'accueillir directement via des établissements.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

J1 : Connaître le cadre réglementaire d'une activité d'accueil social à la ferme : Mineur sans accompagnateur, en court séjour. et Adultes.

Présentation de la formation, déroulé, et des intervenants. Attentes de stagiaires.

Qu'est-ce que l'accueil social ? (un terme pour plusieurs réalités).

Motivation des participants en réalisant cette activité d'accueil social.

Réglementation, agrément, convention, quelle démarche pour quelle situation ?

Présentation des outils existants et opérationnels et des différents cadres d'accueil actuellement accessibles :

- via les établissements par un contrat,
- via les établissements avec les déclarations via Jeunesse et Sport
- le cadre du protocole d'accueil via la Direction Régionale de la PJJ.
- retours d'expériences de paysannes-accueillantes en Occitanie.

J2 : Apprendre à préparer l'accueil d'un mineur/adulte et à organiser un séjour de mineur/adulte à la ferme.

L'arrivée de la personne : l'accueillir, poser le cadre de l'accueil familial, apprendre à le connaître...

Définir s'il y a des objectifs attachés à ce séjour (rupture avec le quotidien, découverte d'un autre mode de vie, respect des temps familiaux, respecter une consigne (travail avec les animaux...))

Gérer les temps structurants de la journée : le lever, les repas, le coucher...

Organisation de la journée : gestion des temps libres/des temps d'activité.

Ces différentes problématiques permettront d'aborder des concepts tels que le "qualité d'une règle" - "qu'est-ce qu'une limite ? " Les besoins fondamentaux" - la spirale de la violence...

Méthodes pédagogiques : Intervention en salle. Echange avec les participants.

Nombreux supports pour accompagner l'intervention. Temps de rencontre avec Mme Nathalie ESTRADE - chef de service Gestion des Moyens ASE du département de l'Aude.

Fin de la formation, un temps sera réservé à la mesure de la satisfaction des stagiaires et à une auto-évaluation des acquis. Un certificat de réalisation et un support de formation seront remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation.

Dates, lieux et intervenants

09 nov 2023

09:30 - 17:30 (7hrs)

Conseil Départemental de l'Aude, allée
Raymond-Courrière

Intervenants : Laurence SRUH, référente Accueil Social à la Fédération Nationale d'Accueil Paysan. Educatrice spécialisée et accueillante et activité.

Hamid Benahmed - Formateur CD11 et le CD66 - éducateur spécialisé.

10 nov 2023

09:30 - 17:30 (7hrs)

11000 CARCASSONNE

Animateur : Armand-Bernard Marguerite, Fédération Régionale Accueil Paysan Occitanie.

Partenaire(s)



Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom et Prénom :

Adresse :

Courriel :

Téléphone :

Pour s'inscrire : merci de contacter le responsable de stage par téléphone, mail ou de renvoyer ce bulletin (ou mentions identiques sur papier libre), et éventuellement votre chèque. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 02/11/2023

Tarifs

Pris en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA (dans la limite de l'enveloppe disponible). Frais pédagogiques : 448€. Non éligible VIVEA, nous avons des solutions à vous proposer !

Plus de renseignements

Marie Coupet, responsable de stage.

mcoupet@mp11.fr

Maison Paysanne Aude

11 300 Limoux

Tel. 07 55 67 96 43

N° d'organisme de formation :

76110169011

Taux de satisfaction : (taux général 2022) 96.9 % et formation session 2022, 89.1 %



Modalités d'accès : Formation accessible aux personnes à mobilité réduite, pour les autres types de handicap merci de nous contacter.